Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 356
Dossier : 190742

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Direction en charge : Evènementielle
Objet : Attribution de subventions à des associations organisatrices d'un événement contribuant à l'animation de la Ville - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :
M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :
Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 356
Dossier : 190742

Direction en charge : Evènementielle
Objet : Attribution de subventions à des associations organisatrices d'un événement contribuant à l'animation de la Ville - Approbation.

□ Rappel et Références :
La Municipalité, dans le cadre de son plan de mandat, a inscrit l'animation de la Ville, qu'elle soit d'initiative municipale ou associative, comme un axe fort d'attractivité du territoire et de lien social.

□ Motivation et Opportunité :
Dans ce contexte de développement de la programmation socio-culturelle locale, des projets associatifs ont été proposés qui présentent, dans des domaines très divers, un réel intérêt pour les publics stéphanois.

□ Contenu :
Pour la réalisation de ces projets, il est proposé l'octroi du soutien financier suivant :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2019 proposée
ASSOCIATION ROSES DES SABLES	Rallye des Gazelles	2 000 €
ASSOCIATION POUR LA MUSIQUE ET LA DANSE	Soutien au projet de médiation musicale	2 000 €
	TOTAL	**4 000 €**

□ Maîtrise d'ouvrage :
La Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 4 000 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	4 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution de subventions aux associations mentionnées ci-dessus pour un montant total de 4 000 €.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 - Chapitre 65 - Article 6574
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Lionel BOUCHER**